

Les parentalités empêchées et les enjeux de la coéducation



Durée 1 jour - 6 heures



Dates 2 avril 2027



Effectif 15 stagiaires maximum



Tarif TTC INTER - 230€ par stagiaire

INTRA - Nous consulter

Réf.

AX5-PEMP



Objectifs

Développer de nouveaux repères pour intervenir dans le champ de la parentalité empêchée.

Construire une relation de sécurité affective entre la famille, l'enfant et les professionnels

Savoir soutenir l'enfant dans les situations de rupture



Contenus

Qu'est-ce qu'être un « bon parent » ?

Quelles sont les compétences du « bon parent » ?

Qu'est-ce alors une parentalité empêchée ?

La parentalité entravée et les enjeux de la coéducation : les soutiens possibles, les situations préoccupantes et la partager avec l'équipe



Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs

Un questionnaire d'évaluation à chaud ainsi qu'une évaluation des acquis, seront proposés à chaque stagiaire qu'il remettra au formateur avant son départ

Des auto-évaluations seront réalisées tout au long de la formation pour que les stagiaires puissent évaluer l'acquisition ou non des savoirs dispensés

Trois mois après, un questionnaire d'impact lui sera adressé visant à recueillir les répercussions concrètes dans sa pratique professionnelle.

AXE 5



Public et prérequis

Les professionnels des structures petite enfance, scolaire, professionnels travaillant à domicile (assistant familial, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animateur).

Pas de prérequis nécessaire

Délai d'accès : L'inscription doit être réalisée, au plus tard, trois semaines avant le début de la formation.



Pédagogie

Apports théoriques.

Echanges à partir de l'expérience professionnels des participants.

Travail d'élaboration en sous-groupes.



Animation

Psychologue clinicien



Suivi de l'exécution de la formation

Les stagiaires devront signer une feuille de présence afin de valider la réalisation de la formation.



Documentation et bibliographie

Des supports documentaires et des références bibliographiques seront mis à disposition des stagiaires.

